

| SEPTEMBRE 2024

n°5

La revue des  
propriétaires privés

# Parlons Forêts

HAUTS-DE-  
FRANCE  
NORMANDIE

Dossier :  
Les végétaux indicateurs



## RUBRIQUES

- Actualités p 3
- Dossier :  
Les végétaux indicateurs p 4
- Santé des forêts :  
Suite de l'érable sycomore p 8
- Économie :  
Marché du bois p 10
- Zoom sur les  
coléoptères saproxyliques p 11

## Parlons forêts Hauts-de-France Normandie n°5

**Publication :** CNPF HDFN  
Centre National de la Propriété Forestière  
DR. Hauts-de-France – Normandie

**Site Normandie :**  
Cap Madrillet – Bât. B  
127, Av. Edmund Halley – CS 80004  
76801 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY  
02 35 12 25 80 – normandie@cnpf.fr

**Site Hauts-de-France :**  
96, rue Jean Moulin  
80000 AMIENS  
03 22 33 52 00 – hauts-de-france@cnpf.fr  
Site web : hautsdefrance-normandie.cnpf.fr

**Directeur de la publication :**  
Régis LIGONNIÈRE

**Rédaction :**  
Tess DE BACKER et Romain MANI

**Numéro visé par le comité de relecture  
du CNPF HDFN**

**Maquettage :** Grand Nord l'Agence

**Impression :** ICM Media

**Dépôt légal :** septembre 2024

**Crédits photo de couverture :**  
Michel BARTOLI © CNPF

**Abonnement :** gratuit. Cette revue vous est adressée sur base d'informations cadastrales. Si vous ne souhaitez plus être destinataire, adressez simplement votre demande auprès de votre CRPF.

## ÉDITORIAL

# Davantage d'animation territoriale et de contact avec les propriétaires forestiers au programme de la rentrée



Tess DE BACKER © CNPF

La pause estivale, marquée dans notre région par une pluviométrie bénéfique aux peuplements forestiers, se termine et nous espérons que vous avez pu en profiter pleinement.

La rentrée signe, comme chaque année, la reprise des réunions et l'établissement des premiers bilans sur nos activités de l'année. Sur le point réglementaire, les courriers d'appel concernant le nouveau seuil des PSG obligatoires (20 ha) ont normalement été reçus par les propriétaires forestiers concernés. Les agents du CNPF poursuivent leurs missions de conseil et vous renseignent sur les nouveautés liées à la mise à jour des Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole de nos deux régions, documents cadre de référence dans la gestion forestière privée.

Les temps d'animation battent également leur plein avec un programme de réunions riche et adapté aux questionnements des forestiers sur les sujets liés au changement climatique, à l'environnement et à l'amélioration de la qualité des peuplements (programme complet à retrouver en page 12). Les prochains cycles de formation FOGFOR sont également en préparation, et vous recevrez en fin d'année les bulletins d'inscription pour les cycles animés par votre CRPF en Normandie et en Hauts-de-France. Enfin, la cinquième édition du salon Forêt-Bois des Hauts-de-France reviendra les 23 et 24 mai 2025 : nous invitons tous les propriétaires forestiers disponibles à noter la date de cet évènement de filière unique dans la région. Un numéro spécial lui sera consacré en début d'année 2025.

Enfin, vous trouverez dans ce numéro de Parlons Forêts des articles sur les derniers travaux du CRPF en matière de santé des forêts et d'environnement forestier, ainsi qu'une analyse du marché des bois réalisée en partenariat avec plusieurs gestionnaires. Les tendances sont positives et confirment des ventes intéressantes pour les bois de qualité. Une bonne nouvelle pour aborder la rentrée du bon pied.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture de ce numéro.

Amaury LATHAM,  
Président du CRPF Hauts-de-France Normandie

Avec la participation financière de  
la Région Hauts-de-France





# Le salon régional de la forêt et du bois revient en 2025 !



Cet évènement co-organisé par Fibois Hauts-de-France et le CNPF Hauts-de-France Normandie est un incontournable de la filière forêt-bois. Il accueille pendant deux jours professionnels de la filière, propriétaires, scolaires et grand public pour échanger sur des thèmes forestiers d'actualité. De nombreuses animations sont proposées pour enrichir l'évènement. En 2025, il aura lieu les 23 et 24 mai au Parc d'Olhain dans le Pas-de-Calais

(Mesnil-lès-Ruitz 62620). N'hésitez pas à réserver la date dès maintenant ! En attendant, retrouvez la vidéo de clôture de la précédente édition au lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=hj9zu48Vp54>



## Reprise des cycles FOGEFOR en 2025

En Normandie, les inscriptions au cycle 2025 de Formation à la gestion forestière (FOGEFOR) de Normandie seront ouvertes au mois novembre. Le nombre de demandes de préinscription est déjà supérieur au nombre de places disponibles, mais vous pouvez encore vous inscrire sur liste d'attente pour bénéficier d'éventuels désistements ou être prioritaire pour le cycle FOGEFOR 2026.

En Hauts-de-France, 3 FOGEFOR sont animés par le CRPF : dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme. Les bulletins d'inscription vous parviendront en fin d'année, mais vous pouvez déjà prendre contact avec les animateurs pour vous préinscrire. Retrouvez également les programmes sur notre site internet, rubrique « se former, s'informer ». Dans l'Oise, le FOGEFOR est animé par Fransylva Hauts-de-France et se déroulera au second semestre 2025.

### Contact Fransylva

hautsdefrance@fransylva.fr

### Contacts CNPF

FOGEFOR Normandie : Jenny CALTOT - 02.35.12.45.64 - jenny.caltot@cnpf.fr

FOGEFOR du Nord : Gilles POULAIN – gilles.poulain@cnpf.fr

FOGEFOR du Pas-de-Calais : Julien LAGER – julien.lager@cnpf.fr

FOGEFOR de la Somme : Noémi HAVET – noemi.havet@cnpf.fr

### Rappels nouveau seuil PSG

Vous avez peut-être reçu un courrier chez vous concernant le nouveau seuil de PSG obligatoire (20 ha). Si vous êtes concerné(e), n'oubliez pas de déposer votre document de gestion conformément à ce qui est indiqué sur le courrier. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de votre CRPF.

### Nouvelle session sur la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu

La troisième session du cours en ligne « Forest Moot For Change » se déroulera du 14 octobre au 31 décembre 2024. Il permet de se familiariser avec la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC), qui propose une approche intégrative poussée des enjeux écologiques et économiques des forêts.

### Vu dans...

IGN Magazine n°109 – été 2024 : une base de données Forêt V3 qui pourrait être achevée dès 2027. En s'appuyant sur la BD Forêt V2 déjà fiable, l'IGN compte améliorer ses cartes forestières en s'aidant des images satellite Sentinel-2 (issus du programme européen d'observation de la Terre Copernicus). Ce système de télédétection est en effet capable d'apprécier dans l'infrarouge les nuances de vert des feuilles et d'améliorer la distinction entre les différentes essences. Leurs images sont de plus en accès libre et illimité. Une équipe d'ingénieurs est à pied d'œuvre pour finaliser un modèle informatique capable d'agrèger les informations spectrales et temporelles provenant des cartes, des images satellitaires et des photos aériennes. Ils seront aidés dans leur travail par l'intelligence artificielle et une vérification sera opérée sur le terrain par les photo-interprètes de l'IGN.



#### LE FONDS CAMBIUM

Pour aider les entreprises de la filière forêt bois régionale, l'association Cambium Hauts-de-France collecte des fonds auprès de particuliers, d'entreprises et d'organismes publics ou privés pour les redistribuer sous forme de prêts d'honneur (à taux 0%).

#### PRENEZ RACINE SUR VOTRE TERRITOIRE, SOUTENEZ LES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE BOIS !

En tant que particulier ou personne morale, vous pouvez soutenir financièrement la filière forêt bois locale, en faisant un apport avec droit de reprise ou un DON !

Ce don est défiscalisé ! En faisant un don avant la fin de l'année, vous bénéficiez de votre avantage fiscal au titre de l'impôt sur le Revenu.

Pour en savoir plus : [www.fibois-hdf.fr/fonds-cambium](http://www.fibois-hdf.fr/fonds-cambium)



# Les végétaux indicateurs des conditions de milieu : savoir les identifier pour caractériser son sol

La région Hauts-de-France est réputée pour la diversité et la richesse de ses sols. Elle présente par conséquent une flore très diversifiée qui peut aider le forestier à déterminer les caractéristiques de son sol comme l'humidité (on parle de gradients hydriques) et le pH (qui précise le niveau de fertilité minérale), moyennant la connaissance de quelques critères de reconnaissance et la possession d'un guide des stations\*.

## Quelques repères

Les végétaux sont depuis longtemps décrits comme de très bons indicateurs des conditions de milieu. L'inventaire des principales espèces présentes sur une parcelle est complémentaire au sondage réalisé à la tarière. Elle permet de confirmer, voire préciser, les informations obtenues par l'examen du sol.

L'identification de la flore nécessite des connaissances botaniques de base et des guides spécialisés. Des flores forestières existent, comme celles développées par l'IDF, et présentent toutes les espèces ligneuses et herbacées forestières, accompagnées chacune de leur écogramme. En Hauts-de-France, la flore de référence correspond au Tome 1 (plaines et collines).

Un écogramme est un type de graphique permettant de situer une espèce selon 2 facteurs principaux de distribution de la végétation (hors climat) :

- Les variations hydriques (alimentation en eau) : un sol sec toute l'année ou engorgé une partie de l'année ne présentera pas du tout la même flore ;
- Les variations trophiques (alimentation minérale) : le pH conditionne l'apparition ou l'absence de certaines espèces.

## Comment effectuer un inventaire de flore ?

Pour effectuer un relevé de flore, il faut parcourir une surface homogène moyenne de 400 m<sup>2</sup> (soit 20 x 20 m). Il faut éviter les bords de chemins, de routes, les clairières ainsi que les pistes de débardage qui perturbent les conditions du milieu. Une zone très fréquentée par le gibier sera également préjudiciable à la réalisation d'un bon inventaire.

Chaque espèce est rattachée à un groupe écologique de plantes qui possèdent les mêmes caractéristiques. L'inventaire des différentes espèces et leur nombre par groupe écologique orientent ensuite le forestier sur le type de sol de la parcelle étudiée grâce à une clé de détermination présente dans tous les guides de stations.

## Exemples de plantes indicatrices

La page 7 présente quelques exemples de plantes indicatrices de différents types de milieux que l'on trouve dans notre région. N'hésitez pas à consulter le guide des stations de votre zone pour connaître les autres espèces observables. (Illustrations issues des guides).

Gradient hydrique	-	très sec								
		sec	Stations acides à très acides Présence d'espèces comme : callune, myrtille, fougère aigle, canche flexueuse, laïche à pilule, polytrich élégant							Stations riches en bases Présence d'espèces comme : mercuriale pérenne, lauréole, campanule gantelée, érable champêtre, clématite vigne blanche, cornouiller mâle, fusain d'Europe, troène, brachypode des bois...
		mésophile								
		frais								
		assez humide								
		humide								
		engorgé	Stations très humides (sol engorgé toute l'année) Présence d'espèces comme : aulne glutineux, populage des marais, laïche des marais, épilobe hirsute, gaillet des marais, iris faux acore, lycophe d'Europe, lysiaque commune...							
+		très acide	acide	assez acide	peu acide	neutre	calcaire			
		- Gradient de fertilité minérale +								

Écogramme de la Flore Forestière Française avec la position simplifiée de quelques espèces indicatrices

## Autres indications données par la flore

Au-delà de l'aide à la détermination des stations forestières, la flore est régulièrement intégrée dans différents outils développés par le CNPF, qui sont utilisés en région.

## \*Les guides de stations

Les guides des stations correspondent aux ouvrages décrivant les différents types de sols par groupes de régions forestières. Une clé d'entrée permet de déterminer de façon précise la station en place, en prenant en compte notamment la flore forestière.

Ces guides sont disponibles sur le site internet du CRPF :  
<https://hautsdefrance-normandie.cnpf.fr/sols-forestiers-et-guides-des-stations>



L'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) fait, par exemple, appel à la détermination de la flore typique des milieux ouverts pour l'évaluation de l'un de ses dix critères de notation : le critère G « milieux ouverts florifères ». En effet, la forêt n'est pas un espace fermé. Nombre de boisements présentent des zones de transition entre milieux ouverts et milieux fermés, favorables au développement d'une flore diversifiée. Pour les forestiers qui s'y intéressent, il est même possible de déterminer si certaines de leurs parcelles étaient autrefois cultivées par l'Homme (pâture ou champ) grâce à la présence de plantes caractéristiques comme la pervenche (*Vinca minor*). Les zones ouvertes peuvent également être intra-forestières, comme les zones de dépôts, les trouées ou les clairières.

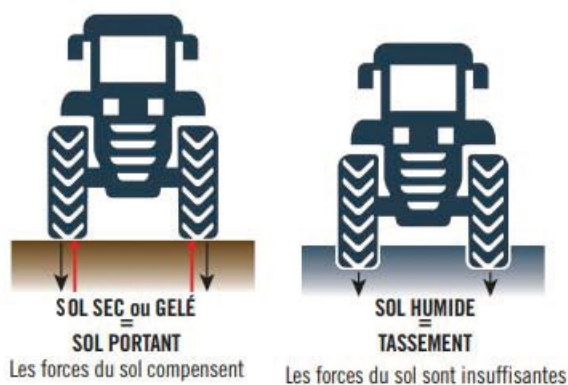
Les milieux ouverts sont intégrés à l'IBP car ils garantissent un apport de lumière profitable à de nombreuses espèces (y compris les essences de production comme les feuillus précieux et les fruitiers) et modifient les conditions micro-climatiques, avec une augmentation locale de la température et de la sécheresse de l'air. Les pollinisateurs et les prédateurs d'insectes en forêt (comme les oiseaux et les chauves-souris) sont particulièrement favorisés par leur présence. En pratique, lors du calcul d'un IBP, les milieux ouverts sont ceux dans lesquels une flore particulière s'est développée, apportant une ressource en fleurs, au moins temporairement. Cette définition évite ainsi au forestier de réaliser un inventaire exhaustif de la flore en reposant son observation sur une différence significative existant entre les plantes qu'il trouve en forêt et les plantes à fleurs présentes uniquement dans le milieu ouvert.

Dans notre région, la réalisation d'un IBP est d'autant plus intéressante que les boisements sont souvent en interface avec des zones agricoles ouvertes ; les lisières présentes peuvent ainsi être travaillées pour optimiser leurs avantages écologiques mais aussi économiques (protection contre le vent, dosage de lumière en périphérie de peuplements). Si vous êtes intéressé(e) par la réalisation d'un IBP, le CRPF Hauts-de-France a pour mission d'accompagner les propriétaires sur le

terrain et/ou peut vous fournir les fiches de relevés nécessaires à la notation. N'hésitez pas également à consulter la page dédiée à l'IBP sur notre site internet.

Enfin, la flore donne également des indices sur l'ancienneté de l'état boisé d'une forêt. Les espèces inféodées aux forêts anciennes ont une capacité de dispersion généralement réduite en comparaison aux autres plantes (quelques dizaines de mètres par siècle uniquement). Elles utilisent le plus souvent des vecteurs comme les fourmis (myrmécochorie) pour coloniser de nouveaux milieux boisés.

S'intéresser à l'ancienneté des forêts présente plusieurs intérêts : scientifiques et écologiques d'une part, patrimoniaux et sylvicoles d'autre part. Les forêts anciennes sont des réservoirs d'espèces typiquement forestières et sont finalement peu sensibles à l'intensité de la gestion forestière (coupe rase sur une surface raisonnée, éclaircie) et au type de traitement (taillis simple, mélange futaie-taillis, futaie régulière ou irrégulière). Il faut, en revanche, être attentif à la préservation du sol et renouveler avec les essences les plus adaptées à la station et au climat.



**L'exploitation en conditions sèches et portantes limitera fortement les dégâts sur le sol forestier et la végétation qui l'accompagne. La mise en place de cloisonnements d'exploitation tôt dans les peuplements évite également les dommages lors des interventions futures (coupes et débardage).**



Plusieurs espèces de plantes indicatrices de l'ancienneté des forêts sont relativement connues des forestiers. En voici quatre exemples : l'Ail des ours (*Allium ursinum*), la Mercuriale pérenne (*Mercurialis perennis*), la Parisette à quatre feuilles (*Paris quadrifolia*) et le Muguet de mai (*Convallaria majalis*).



© C. Lenormand

**L'Ail des ours (*Allium ursinum* L., 1753) est un bon indicateur de l'état boisé ancien d'une forêt, en plus d'être un végétal apprécié des gourmets !**

## En savoir plus

Pour en savoir plus sur les stations forestières et l'ancienneté de l'état boisé, n'hésitez pas à consulter les brochures suivantes ou à les demander à votre CRPF :

- La Flore forestière française (Dumé, Gauberville, Mansion & Rameau, 2018)
- Les plantes et l'ancienneté de l'état boisé (CNPFF, 2013)
- Le sol forestier : élément clé pour le choix des essences et la gestion durable (CNPFF Hauts-de-France, 2015) : [https://hautsdefrance-normandie.cnpf.fr/sites/socle/files/cnpf-old/brochure\\_sol\\_forestier.pdf](https://hautsdefrance-normandie.cnpf.fr/sites/socle/files/cnpf-old/brochure_sol_forestier.pdf)
- Les guides des stations par région forestière : <https://hautsdefrance-normandie.cnpf.fr/sols-forestiers-et-guides-des-stations>



**Tess DE BACKER**  
Ingénieure CNPF HDFN

## Une étude botanique au CRPF Hauts-de-France pour étudier le lien entre flore vasculaire et traitement sylvicole :

Un projet a débuté en 2023 pour étudier l'influence des différents modes de gestion sylvicole sur la flore vasculaire et sa diversité à l'échelle de massifs forestiers. Son objectif est de compléter les informations existantes sur le sujet et de disposer d'une base de données à l'échelle de forêts entières et non seulement à l'échelle des parcelles.

Les relevés se sont effectués dans différents départements (l'Aisne, la Somme et le Pas-de-Calais) pour favoriser les observations sur plusieurs types de stations forestières. Ils comprennent à la fois une description précise du sol et des peuplements en place et un inventaire exhaustif de la végétation herbacée sur des placettes de mesure.

La synthèse des résultats sera disponible prochainement et accessible sur le site internet du CRPF.



Jimmy BONIGEN © CNPF



Charlotte ENGELS © CNPF

## Milieux acides et humides



**Bourdaine**  
*Frangula alnus*

Référence FFF\* : p.455

\*Flore Forestière Française

## Milieux acides



**Fougère aigle**  
*Pteridium aquilinum*

Référence FFF : p.221  
Grande fougère à fronde triangulaire

## Milieux moyennement acides

**Oxalide petite oseille**  
*Oxalis acetosella*

Référence FFF : p.1375  
Feuilles à trois folioles en forme de cœur.



## Milieux peu acides

**Jacinthe des bois**  
*Hyacinthoides non-scripta*

Référence FFF : p.1205  
Fleurs en formes de clochettes violettes.



## Milieux neutres



**Brachypode des bois**  
*Brachypodium sylvaticum*

Référence FFF : p.883  
Plante poilue sur les nœuds, les feuilles et les gaines.  
Tige assez grêle.  
Présente dans les milieux riches en calcium.

## Milieux riches et frais



**Epiaire des bois**  
*Stachys sylvatica*

Référence FFF : p.1561  
Plante très velue, à odeur fétide au froissement.  
Tige carrée.

## Milieux humides

**Consoude officinale**  
*Symphytum officinale*

Réf. FFF : p.1571  
Plante couverte de poils raides.  
Feuilles épaisses et très longues (20 à 80 cm).



## Milieux engorgés

**Iris faux acore (Iris jaune)**  
*Iris pseudoacorus*

Référence FFF : p.1233



# La maladie de la suie sur l'Érable sycomore : présentation et points de vigilance

Cet article propose aux propriétaires forestiers de mieux connaître cette maladie de l'érable, actuellement en progression dans les régions Hauts-de-France et Normandie, ainsi que les quelques points de vigilance à observer en cas d'observation dans une parcelle. Sans alarmisme, il est important de connaître et surtout de signaler toute occurrence de ce champignon dans vos propriétés.

## Contexte

Suite à la chalarose du frêne, arrivée en Hauts-de-France en 2009, bon nombre de propriétaires ont dû revoir leurs objectifs de gestion. Face aux dépérissements provoqués par cette maladie, des coupes anticipées ont dû être programmées et le frêne n'est désormais plus considéré comme une essence d'avenir. À la place, sur certaines stations, une régénération naturelle d'érable sycomore a vu le jour et s'est présentée comme un substitut potentiellement intéressant du frêne.

L'érable sycomore est une essence importante en Hauts-de-France. Post pionnière (i.e. essence qui arrive après les essences pionnières de type bouleaux), sa régénération et sa croissance sont aisées dans le jeune âge, lui conférant même dans certains contextes un caractère envahissant. Bien qu'il supporte une gamme large de pH, on doit lui préférer des sols relativement bien alimentés, sans être trop humides non plus.

Véritable aubaine pour les forestiers, l'érable a évité un investissement supplémentaire (et non prévu) pour le renouvellement des parcelles touchées par la chalarose. Toutefois, la gestion durable implique une certaine prudence dans le choix des essences. Dans le cadre du changement climatique, des stress hydriques plus importants voire récurrents ont favorisé le développement de la maladie de la suie sur cette essence.

## La maladie de la suie : présentation

La maladie de la suie (*Cryptostroma corticale*) est un pathogène qui touche spécifiquement les érables. Ce champignon, originaire d'Amérique du Nord et probablement introduit en Europe en 1945 (Grande-Bretagne), attaque les peuplements suite à de fortes chaleurs estivales, conditions optimales de son pouvoir pathogène.

C'est un pathogène endophyte, c'est-à-dire présent à l'intérieur de l'arbre sans manifester de symptôme. Il provoque surtout des dommages consécutivement à des stress hydriques et de fortes chaleurs. Le champignon est donc un agent de mortalité qui ne s'exprime qu'à la faveur de conditions particulières.

Depuis 2019, le nombre de cas augmente en France comme dans le reste de l'Europe, en conséquence d'épisodes de sécheresse et de canicule de plus en plus fréquents et intenses. Le Département de la Santé des Forêts (DSF) a confirmé dès 2020 ce constat. Pour mieux comprendre les mécanismes pathologiques de cette maladie, l'INRAE a démarré des travaux de recherche, en collaboration avec ses partenaires scientifiques américains (d'où le champignon est originaire). Génétique des populations, modèles de dispersion des spores ou encore processus infectieux et pathologiques sont autant d'axes de recherche dont les réponses permettront de mieux conseiller les forestiers

sur les risques liés à cette maladie et d'élaborer les conduites à tenir face aux peuplements infectés.

## Comment reconnaître la suie ?

Les symptômes de la maladie de la suie évoluent dans le temps et sont les suivants :

- Dessèchement des rameaux, dont les feuilles s'enroulent et brunissent à la face supérieure ;
- Chute des feuilles sur une partie ou la totalité du houppier en été ;
- Apparition de gourmands sur l'écorce ; boursofflure de l'écorce, qui finit par se détacher facilement et laisse apparaître des traces sombres (comme de la suie noire) correspondant aux spores du champignon ;
- Coloration anormale du bois en brun-verdâtre à jaune.

À terme, l'arbre finit par se dessécher sur pied et mourir.

## À noter

Bien que l'exposition aux spores de ce champignon n'ait de véritable impact sur la santé humaine qu'en cas de manipulations répétées et en grandes quantités de bois infectés, nous vous recommandons de ne pas toucher abusivement la suie noire sans précautions.





Noémi HAVET © CNPF

**A B** À terme, la maladie de la suie donne l'impression que l'arbre est en partie voire totalement calciné.

**C** L'écorçage d'un jeune sujet permet de montrer l'étendue des dégâts liés au développement du champignon

## Surveillance sanitaire dans les Hauts-de-France et en Normandie

Pour objectiver la situation en Hauts-de-France et en Normandie, un premier travail de recensement des cas de suie de l'érable a été mené en 2023. 99 placettes d'érable sycomore ont été visitées. Parmi elles, 27 possédaient des arbres présentant des symptômes de la maladie. Les analyses ont montré un lien important entre dépérissement et maladie de la suie.

Il a été confirmé que les principaux facteurs jouant un rôle sur l'expression de la maladie étaient les températures élevées, le stress hydrique, les positions topographiques de hauts de versant et les peuplements d'érables dominés ou à faible surface terrière.

D'autres investigations sont en cours pour compléter cette première étude et tirer davantage de conclusions.

**Noémi HAVET et Benjamin CANO**

*Ingénieure CNPF HDFN  
Chef de projets à l'IDF*

## Contactez le DSF

Si vous avez des doutes sur la présence d'une maladie sur vos arbres, n'hésitez pas à contacter et faire remonter l'information aux correspondants observateurs du Département Santé des Forêts (DSF). Les correspondants pourront réaliser une visite de terrain pour confirmer ou infirmer la présence du pathogène et effectuer un enregistrement de la donnée dans le cadre de la veille sanitaire.

→ Retrouvez les contacts des correspondants observateurs de votre département sur le site internet du CRPF (rubrique « santé des forêts » et en page 12 de ce journal).

→ Et pour plus d'infos sur la suie : GUÉRIN M., MOTTET M. (2024). *Comprendre et gérer la maladie de la suie de l'érable*. Co-édition Plante & Cité FREDON France, 24 p.



# Des tendances de marché positives dans les Hauts-de-France

Malgré un coup de frein du secteur de la construction et une consommation générale perturbée par le contexte international, la forte pluviométrie constatée depuis l'automne 2023 a réduit les volumes de bois mis sur le marché, permettant de maintenir une pression entre offre et demande. Les premières ventes de l'automne, à venir, permettront de confirmer les tendances.

### Contexte

La crise du Covid et les conflits internationaux ont déstabilisé les marchés ces dernières années, avec des prix en « dents de scie » marqués. La situation se normalise progressivement. Les prix des containers restent bas et la situation des marchés américains et asiatiques devrait maintenir cette situation jusqu'à l'automne au moins.

Côté forêt publique, l'ONF met moins de bois sur le marché et contractualise davantage, orientant exploitants et acheteurs vers les propriétaires privés.

Côté forêt privée, le contexte est donc globalement bon pour bien vendre ses bois et incite à réaliser les interventions sylvicoles sans délais.

### Côté chêne

Stabilité depuis le printemps pour le chêne sur les qualités industrielles (petits bois de 0,6-0,7 m<sup>3</sup>). Les prix permettent aux propriétaires de mettre en éclaircies leurs peuplements sans blocage. Concernant les très belles qualités (plots, merrains et parquets 1<sup>ers</sup> choix), la demande reste forte et le marché est bon. Les marchés européens de la charpente chêne sont très demandeurs et les prix stables. Grand export toujours demandeur en qualités A, B et C. Sur les qualités intermédiaires, c'est un peu plus incertain. La demande comme les prix sont modérés, conséquence du volume important de bois qui n'a pas pu être exploité en temps voulu en raison des conditions climatiques. Un ralentissement dans les achats est constaté.

### Côté hêtre

Le marché du hêtre démarre tôt en saison, ce qui est un bon signe pour la suite. La tendance à l'augmentation de 5 à 7 % des prix est à confirmer sur les belles qualités. Stabilité sur le marché des bois sciés, européens et export.

### Côté frêne

Grosse demande sur toutes les destinations. Les ventes de printemps ont démontré une belle progression des prix, qui sont hauts et favorables aux propriétaires souhaitant exploiter.

### Côté résineux

**Épicéa** : reprise forte du marché car les stocks en scierie se réduisent. La demande (charpente et palette) devrait conséquemment augmenter. Les prix sont corrects, dans la moyenne des dix dernières années.

**Douglas** : marché épisodique. Les tendances devraient être similaires à l'épicéa. Les prix restent bons (80-85 €/m<sup>3</sup>), mais il convient de rester prudent avec un risque d'explosion de « bulle » comme en 2022.

### Côté peuplier

→ **Qualités déroulage/ contreplaqués** : les dernières ventes ont établi des prix exceptionnels. Tous les feux sont au vert pour les populteurs dont les peupliers de cette qualité sont à maturité.

→ **Qualités emballages légers / cagettes / palettes** : la progression des prix est plus faible que la première catégorie mais le marché reste au contact.

► **Note sur le peuplier** : les beaux lots se vendent très bien mais les lots de qualité médiocre ne se vendent pas du tout. La qualité est indispensable sur le peuplier pour bien le vendre (élagage).

### Sous-produits

**Bois bûche** : marché résilient avec une certaine latence. Les cours suivent ceux de l'énergie avec beaucoup de décalage. La demande fluctue en fonction des régions.

**Trituration feuillus et résineux** : les prix sont maintenus par les industries pour ne pas manquer de matière. Les difficultés d'exploitation de l'année ont augmenté le risque de manque d'approvisionnement chez certains industriels, ce qui contribue au maintien de prix corrects.

**Bois énergie** : le marché reste haut avec des prix qui talonnent la trituration. Il est probable d'observer une augmentation du niveau de prix pour les plaquettes à partir de 2025. Le bois de chauffage connaît, de son côté, un certain tassement, conséquence d'un hiver doux et de stocks importants réalisés en 2023.

**Tess DE BACKER**

Ingénieure CNPF HDFN

(d'après une consultation auprès des coopératives des HDF)



## Des auxiliaires indispensables à la bonne croissance des arbres

En France métropolitaine, plus de 10 000 espèces de coléoptères sont recensées. Parmi elles, 2 600 sont dites saproxyliques, c'est-à-dire qu'elles dépendent, pendant au moins une partie de leur cycle de vie, des tissus ligneux morts ou dépérissants d'arbres (morts ou vivants), ou d'autres espèces saproxyliques. Elles présentent des écologies parfois très différentes, mais sont toutes associées au bois mort ou dépérissant. Focus sur ces espèces qui participent de manière majeure au processus de décomposition du bois.

### Rôle des coléoptères saproxyliques en forêt

Les coléoptères saproxyliques jouent un rôle essentiel dans la dégradation du bois mort en milieu boisé. Ils participent au recyclage des éléments nutritifs présents dans le bois en consommant les tissus ligneux morts ou dépérissants. Ces éléments retournent dans le sol, en améliorent la fertilité et favorisent la bonne croissance des végétaux.



© Maria FREMLIN

La larve de *Lucane cerf-volant* (*Lucanus cervus*) est souvent associée à la décomposition des vieilles souches de feuillus

Ces insectes ne s'attaquent pas au bois sain. Ce sont au contraire des indicateurs de la bonne santé des habitats forestiers. Plus de 300 espèces sont réputées bio-indicatrices (i.e. leur présence atteste du bon fonctionnement d'un écosystème et des perturbations éventuelles qu'il connaît).

Enfin, les coléoptères saproxyliques font partie intégrante de la chaîne alimentaire et leur présence favorise les populations de prédateurs comme les oiseaux, les mammifères et d'autres invertébrés. Ces prédateurs peuvent consommer en parallèle d'autres ravageurs (chenilles défoliatrices par exemple) et participent ainsi à la bonne santé des peuplements.

### Pratiques favorables en gestion forestière

En milieu forestier, les coléoptères saproxyliques sont tributaires de l'abondance et de la diversité des bois morts et dépérissants. Tous les types de bois mort et dépérissant sont concernés : rémanents d'exploitation, chandelles, vieilles souches ou chablis, etc. Tous les stades de décomposition sont également utiles. Plus le volume de bois mort est élevé dans

les parcelles, plus il sera favorable aux saproxyliques : un bon compromis avec les objectifs de production peut s'établir sans difficulté.

Les coléoptères saproxyliques étant limités en termes de dispersion (les adultes ne volent pas loin), il est de plus recommandé de limiter les coupes rases de surface étendue (ou de les échelonner dans le temps) et de conserver du bois mort sur toutes les parcelles, en raisonnant à l'échelle de la forêt et non uniquement du peuplement. Une attention particulière doit être donnée à la préservation des sols forestiers en limitant le tassement (prévoir des cloisonnements d'exploitation pour le passage des engins).



© Gilles SAN MARTIN

Le Clairon des fourmis (*Thanasimus formicarius*) est un prédateur connu de plusieurs espèces de scolytes

La création d'îlots de vieillissement (dépassement du diamètre d'exploitabilité des arbres) ou de sénescence (maintien des arbres jusqu'à leur mort naturelle) est aussi une mesure favorisant la présence de ces espèces.

**Article rédigé en partenariat avec le CPIE Vallée de la Canche et de l'Authie**

(Mathieu LALOUX et Céline FONTAINE)

### Plus d'infos

Plus d'informations sur ces espèces au lien suivant :

[https://saprox.mnhn.fr/category/coleopteres\\_saproxyliques/](https://saprox.mnhn.fr/category/coleopteres_saproxyliques/)





## VOS CONTACTS

### Equipe technique CNPF HDFN

CNPF – Hauts-de-France :

**Secteur 1 : Gilles POULAIN (FOGEFOR 59)**

gilles.poulain@cnpf.fr – 06 71 54 23 94

**Secteur 2 : Aubin VALANCHER**

aubin.valancher@cnpf.fr – 07 61 24 54 62

**Secteur 3 : Julien LAGER (FOGEFOR et CETEF 62)**

julien.lager@cnpf.fr – 06 74 23 41 81

**Secteur 4 : Jean-Christophe FETRO**

jc.fetro@cnpf.fr – 06 72 42 47 01

**Secteur 5 : Clémence BESNARD**

clemence.besnard@cnpf.fr – 06 77 52 52 58

**Appui secteurs 1 à 5 : Juliette SANQUER**

juliette.sanquer@cnpf.fr – 06 12 32 24 84

CNPF – Normandie :

**Secteur 6 : Cristel JOSEPH**

cristel.joseph@cnpf.fr – 06 07 97 21 57

**Secteur 7 : Béatrice LACOSTE (FOGEFOR Norm.)**

beatrice.lacoste@cnpf.fr – 06 07 97 21 19

**Secteur 8 : Cyril RETOUT**

cyril.retout@cnpf.fr – 06 79 45 33 40

**Secteur 9 : Christophe BUTTENAERE**

christophe.buttenaere@cnpf.fr – 06 07 97 21 25



### CETEF et FOGEFOR

Hauts-de-France :

**CETEF et FOGEFOR 02 : Tess DE BACKER**

tess.de-backer@cnpf.fr – 06.98.14.18.50

**CETEF 59 : Julien DELOBEL (COFNOR)**

julien@cofnor.fr

**CETEF et FOGEFOR 60 : Marie PILLON (Fransylva)**

marie.pillon@fransylva.fr – 03.44.36.00.22

**CETEF et FOGEFOR 80 : Noémi HAVET**

noemi.havet@cnpf.fr – 06.89.85.78.22

Normandie :

**CETEF Haute-Normandie (Eure et Seine-Maritime) :**

**Adrien BOCQUET (Président)**

adrien.bocquet50@orange.fr

**CETEF Normandie Sud (Calvados, Manche et Orne) :**


**Bruno Arnould (Président)**

arnould.bruno2@orange.fr

**FOGEFOR de Normandie : Béatrice LACOSTE**

**et Romain MANI**

romain.mani@cnpf.fr – 06.79.45.33.61

 : correspondant-observateur DSF

### Syndicat des forestiers privés

**FRANSYLVA Union Régionale Hauts-de-France**

27 rue d'Amiens

60200 COMPIÈGNE

hautsdefrance@fransylva.fr – 07 67 27 60 08

**FRANSYLVA Union Régionale Normandie**

125 avenue Edmund Halley

76801 ST ÉTIENNE DU ROUVRAY

jdesincay@wanadoo.fr (Président)

### Autres partenaires du CNPF HDFN

Retrouvez les coordonnées de l'ensemble de nos partenaires sur notre site internet : hautsdefrance-normandie.cnpf.fr

## VOS PROCHAINES RÉUNIONS

Pour vous former, vous informer et débattre.

Date	Lieu	Réunions de septembre à décembre 2024
11/10/2024	Pommiers (02)	Gestion durable des peuplements
14/10/2024	Wahagnies (59)	Jeunes peuplements feuillus
29/10/2024	Sains-Morainvillers (60)	L'Indice de Biodiversité Potentielle
04/11/2024	Coincy (02)	Mares forestières (demi-journée)
07/11/2024	Pontru (02)	Gestion d'une forêt touchée par la chalarose du frêne

## ÇA BOUGE DANS NOS ÉQUIPES !



Tess DE BACKER © CNPF

Région Hauts-de-France

Arrivée :

Juliette SANQUER,

technicienne forestière et appui DFCI



## CONCOURS PHOTO FRANSYLVA :

qui mieux que vous pour photographier la forêt ?

Le syndicat des forestiers Fransylva organise un concours photo thématique sur les hommes et les femmes au cœur des forêts. Trois catégories sont proposées : « la forêt et moi », « ensemble en forêt » et « j'agis, nous agissons pour la forêt de demain ». De nombreux lots sont à remporter ainsi que des prix pour les 3 lauréats de chaque catégorie.

Règlement du concours sur

<https://www.fransylva.fr/concours-photo>



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain